



ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ



144^e SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Washington, D.C., É-U, du 22 au 26 juin 2009

CE144.R25 (Fr.)
ORIGINAL : ANGLAIS
26 juin 2009

RÉSOLUTION

CE144.R25

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DU 49^e CONSEIL DIRECTEUR DE L'OPS, 61^e SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL DE L'OMS POUR LES AMÉRIQUES

LA 144^e SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF,

Ayant examiné l'ordre du jour provisoire (document CD49/1) préparé par la Directrice pour le 49^e Conseil directeur de l'OPS, 61^e session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques, présenté comme annexe au document CE144/3; Rév.1 et

Considérant les dispositions de l'article 12.C de la Constitution de l'Organisation panaméricaine de la Santé et de l'article 7 du Règlement intérieur du Conseil,

DÉCIDE :

D'approuver l'ordre du jour provisoire (document CD49/1) préparé par la Directrice pour le 49^e Conseil directeur de l'OPS, 61^e session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques.

(Huitième réunion, le 26 juin 2009)